

(4)

(N° 205.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 JUIN 1895.

Projet de loi portant exemption du droit de fanal, établissement d'un droit d'accise sur la margarine et modification du tarif des douanes (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. LEFEBVRE.

ARTICLE 2, ex 15.

Nous proposons à la Chambre d'établir un droit d'entrée sur les orges de 3 francs les 100 kilogrammes.

ALBERT LEFEBVRE,
F. BROERS,
VICTOR FRIS,
THIENPONT,
MAENHAUT.

(1) Projet de loi, n° 133
Rapport, n° 170.
Amendements, n°s 199, 200 et 201.